



Stop à la répression antisyndicale *Soutien à nos cinq camarades de Saint-Florent* **Exigeons leur relaxe !**

RASSEMBLEMENT

Le MERCREDI 16 OCTOBRE

à partir de 12h30,

devant le palais de justice de BOURGES

(rue des Arènes)



Le 21 décembre 2023, nous nous étions mobilisés devant le Tribunal Correctionnel pour exiger la relaxe de nos 5 camarades, militants CGT de St-Florent (dont 2 retraités), scandaleusement accusés d'avoir "déposé des palettes de bois et des pneumatiques", et d'avoir "volontairement dégradé" la chaussée, et ce, dans le cadre d'une action décidée par l'intersyndicale pour le retrait de la réforme des retraites. Pour qui a vu les lieux, et en considérant les dégâts faits dans différents endroits par des manifestations autres, il est évident qu'il ne s'agit que d'un prétexte pour atteindre la CGT, et, par la répression, étouffer toute volonté de contestation ; ceci dans le cadre de l'offensive antisyndicale qui s'est abattue sur toute la France, avec, par exemple, la condamnation à 1 an de prison avec sursis pour le secrétaire de l'UD du Nord.

Le 21 décembre, nous étions 400 devant le Palais de Justice de Bourges avec des camarades d'autres départements ; mais la juge, prenant prétexte du "bruit", de la "pression", de "difficultés d'accès", et malgré un déploiement policier insensé, a décidé de reporter l'audience à ce 16 octobre 2024, infligeant à nos 5 camarades la torture de 10 mois d'inquiétude supplémentaires...

C'est pourquoi, il est impératif, surtout en cette période d'ultra-droitisation du pouvoir, d'apporter par notre présence un soutien encore plus massif que l'an passé, par solidarité avec nos camarades, et pour la défense des droits syndicaux.

Ils doivent être relaxés !

Toujours syndicalistes, toujours pas voyous